

DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA MOBILITE INTERNATIONALE

1^{er} appel à projets 2021 « Mobilité Courte Entrante et Sortante »

Le programme « Mobilité Courte Entrante et Sortante » vise à renforcer les collaborations internationales de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et à encourager les dépôts de projets internationaux de recherche et/ou de formation en soutenant les mobilités internationales entrantes ou sortantes (maximum 1 mois*). ***La commission se réserve le droit de réduire la durée des mobilités demandées en fonction du nombre de candidatures et de l'enveloppe disponible.**

Le programme prend en charge les frais de mobilité des personnels de l'URCA ou l'accueil de collègues occupant un poste comparable dans un établissement à l'étranger sur la base d'un remboursement forfaitaire de frais de mission.

Il s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels de recherche de l'université de Reims Champagne-Ardenne qui souhaitent partir à l'étranger ou recevoir un collègue international dans le cadre de la mise en place d'une collaboration dans le domaine de la pédagogie et/ou de la recherche.

Les demandes de mobilité doivent s'appuyer sur un projet concret de recherche ou de formation, ayant un impact durable et significatif pour le porteur mais également pour son laboratoire et/ou sa composante et pour l'établissement - par exemple l'élaboration d'un projet international de recherche (ANR internationale, Horizon2020, etc.) ou d'un projet de double diplôme ou de partenariat stratégique (Erasmus +, etc.).

Important : compte-tenu du contexte sanitaire international lié à la pandémie de COVID-19, pour les **mobilités sortantes**, seules les candidatures prévoyant une mission **dans l'espace Schengen** sont éligibles dans le cadre du présent appel. Les mobilités sortantes en dehors de l'espace Schengen ne sont pas éligibles.

Critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par des membres élus du Conseil Académique restreint paritaire avec une attention particulière portée sur les points suivants :

- Qualité académique du projet de mobilité ;
- Présentation argumentée des objectifs du projet de collaboration (ANR, Projet européen, Projet Interreg, FUI, Programme cadre, diplôme en partenariat international) ;

- Historique de la collaboration ;
- Caractère transversal et pluridisciplinaire du projet ;
- Pertinence de la collaboration au regard du focus thématique de l'unité ou de la composante ;
- Publications, projets, encadrements communs existants ou à venir ;
- Financements complémentaires ;
- Adéquation du projet avec la politique internationale de l'établissement : développement de nouveaux partenariats avec les établissements des pays transfrontaliers (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Luxembourg, Suisse) et avec les universités des villes jumelées (Aix-la-Chapelle, Arlington, Brazzaville, Canterbury, Florence, Kutna Hora, Nagoya, Salzbourg, Séville).

Les demandes de mobilité seront instruites par une commission ad-hoc composée d'évaluateurs issus du Conseil Académique restreint paritaire et de représentants élus de la Commission Pour les Relations Internationales avant validation par le Conseil Académique restreint paritaire.

Modalités de candidatures

Les candidatures doivent être déposées en ligne, sur la plateforme de dépôt accessible sur ce lien : <https://candidatures-mobilites.univ-reims.fr/>

Quelles sont les étapes pour saisir une candidature ?

Étape 1 : Créer votre compte utilisateur

Pour saisir et déposer une candidature, vous devez créer un compte utilisateur :

- Sur la plateforme, cliquez sur le bouton « Inscription » en haut à droite de la page ;
- Saisissez les informations relatives à votre identité et choisissez un mot de passe ;
- Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien d'activation ;
- Connectez-vous à votre messagerie et suivez le lien
- Connectez-vous avec votre login (adresse e-mail) et le mot de passe choisi.

Étape 2 : Créer un dossier de candidature

Pour créer une nouvelle candidature :

- Une fois connecté à la plateforme, choisissez le programme « Dispositifs de soutien à la mobilité internationale (MobIN MobOUT MobDOC) »
- Cliquez sur « Candidater »
- Puis sur « Déposer un nouveau dossier »
- Choisissez le programme : « Dispositifs de mobilité internes (MobIN MobOUT MobDOC) »
- Puis cliquez sur « Sauvegarder »

Étape 3 : Compléter et déposer une candidature

Vous pouvez compléter, modifier et déposer votre candidature jusqu'à la date de clôture de l'appel.

La saisie peut se faire en plusieurs fois.

Pour toute question concernant la procédure de dépôt de candidature, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

Si plusieurs candidatures émanent d'une même unité de recherche, le Directeur devra définir un ordre de priorité parmi les projets.

Les porteurs de projets soutenus devront également fournir (dans les 6 mois après la mobilité) un bilan d'une page précisant les résultats concrets et la plus-value de la mobilité au regard du projet déposé initialement.

Important – Informations liées à la sécurité :

Compte-tenu du contexte sanitaire international lié à la pandémie de COVID-19, il est rappelé qu'un accord de financement dans le cadre du présent dispositif n'assure pas la faisabilité de la mission.

Il conviendra de se conformer aux recommandations nationales et aux recommandations de l'URCA au moment du départ.

Une demande d'ordre de mission à l'étranger devra être soumise à l'avis préalable du Président dans un délai minimal de 4 semaines avant le déplacement. Cet avis préalable sera donné en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Calendrier

Lancement de l'appel : 13 octobre 2020
Date limite pour candidater : **13 novembre 2020**

Diffusion des résultats : **semaine du 18 au 22 janvier 2021**
Période de mobilité : **de mi-février à juin 2021**

Contact

Lolita LEBRUN
Direction des relations extérieures et du développement international
Tel : 03 26 91 84 28
E-mail : lolita.lebrun@univ-reims.fr